

Milly-la-Forêt, le 14 mai 2025.

Objet : Convocation au Conseil municipal du 21 mai 2025.

Chère collègue, Cher collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal se réunira le :

Mercredi 21 mai 2025 à 20h30 en salle du Conseil

VOICI L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Rapporteur : Bernard BOULEY

1. Présentation du Parc naturel régional du Gâtinais français par Monsieur Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Président, et Madame Emmanuelle GUILMAULT, Directrice, suivie d'un temps d'échanges
2. Tirage au sort des jurés d'Assises pour l'année judiciaire 2026
3. Signature de la convention relative à la mise à disposition de capteurs destinés à la lecture automatique des plaques d'immatriculation (LAPI) et à la transmission des flux issus des dispositifs installés sur les caméras de vidéoprotection, entre le ministère de l'Intérieur et la commune de Milly-la-Forêt

FINANCES, ECONOMIE ET EMPLOI

Rapporteur : Jean-Marie ANNA

4. Décision modificative n°1 au budget annexe « bâtiments sociaux » pour l'exercice 2025
5. Décision modificative n°1 au budget principal de la Ville pour l'exercice 2025

TRAVAUX – URBANISME – MOBILITÉS, ACCESSIBILITÉ ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Rapporteur : Bernard BOULEY

6. Avis sur l'implantation d'installations photovoltaïques au sol sur le territoire de Milly-la-Forêt

VIE ASSOCIATIVE, SPORT, CULTURE ET TOURISME

Rapporteurs : Maria-Gabriela BOBAULT et Virginie FLAUX

7. Candidature de la Commune au label « Ville d'accueil des véhicules anciens »
8. Fixation des tarifs de vente d'objets destinés à la promotion de Milly-la-Forêt

Comptant sur votre présence, je vous prie de bien vouloir croire, Chère collègue, Cher collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

**Le Maire,
Bernard BOULEY.**



Liste des décisions du Maire prises dans le cadre des délégations accordées par délibération du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 :

1. Décision du Maire en date du 26 mars 2025 – Acceptation de la proposition tarifaire du Centre hospitalier Sud Francilien pour la formation AFGSU2 pour 13 agents, du 16 au 18 avril 2025, pour un montant de 4 740 € HT (quatre mille sept cent quarante euros hors taxes).
2. Décision du Maire en date du 27 mars 2025 – Acceptation du devis présenté par la société DI CIACCA FLEURS, d'un montant de 4 126,10 € HT (quatre mille cent vingt-six euros et dix centimes hors taxes) pour la fourniture de divers arbustes et plantes aromatiques.
3. Décision du Maire en date du 27 mars 2025 – Acceptation du devis présenté par la société PROLIANS, d'un montant de 2 666,25 € HT (deux mille six cent soixante-six euros et vingt-cinq centimes hors taxes) pour la fourniture de bancs publics.
4. Décision du Maire en date du 27 mars 2025 – Acceptation du devis présenté par la société SUDELEC, d'un montant de 5 650,80 € HT (cinq mille six cent cinquante euros et quatre-vingts centimes hors taxes) pour la fourniture et l'installation d'un système de chauffage par aérotherme.
5. Décision du Maire en date du 27 mars 2025 – Acceptation du devis présenté par la société PROLIANS, d'un montant de 2 657,40 € HT (deux mille six cent cinquante-sept euros et quarante centimes hors taxes) pour la fourniture de poubelles en acier.
6. Décision du Maire en date du 1er avril 2025 – Acceptation du devis présenté par la société TECHNOCARTE, d'un montant de 6 432,50 € HT (six mille quatre cent trente-deux euros et cinquante centimes hors taxes) pour l'évolution du kiosque Famille.
7. Décision du Maire en date du 6 mars 2025 – Acceptation de la sous-traitance des prestations de menuiserie intérieure à la société GIRARD OUVRAGE BOIS dans le cadre du lot n°6 Plâtreries-Menuiseries intérieures du marché public de travaux pour la transformation d'un logement communal en Maison des Arts et Métiers attribué à la société POUGAT SAS.
8. Décision du Maire en date du 9 avril 2025 – Acceptation de l'avenant n°0003 au lot n°4 intitulé « Décors peints » du marché de restauration de la Chapelle Saint-Blaise conclu entre la Ville et le groupement mandaté par Marie Odile HUBERT pour un montant de 22 341 € HT (vingt-deux mille trois cent quarante et un euros hors taxes), portant le montant du lot à 183 881 € HT (cent quatre-vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-un euros hors taxes).
9. Décision du Maire en date du 9 avril 2025 – Acceptation de l'avenant n°0002 au lot n°1 intitulé « Maçonnerie – Pierre de Taille » du marché de restauration de la Chapelle Saint-Blaise conclu entre la Ville et la société J. Richard pour un montant de 1 778,70 € HT en plus-value (mille sept cent soixante-dix-huit euros et soixante-dix centimes hors taxes), portant le montant du lot à 247 059,36 € HT (deux cent quarante-sept mille cinquante-neuf euros et trente-six centimes hors taxes).
10. Décision du Maire en date du 9 avril 2025 – Acceptation de l'avenant n° 3 à la convention de mise à disposition de salles communales à l'Association pour la Santé au travail en Essonne (ASTE), référencée 817/2021 du 10 novembre 2021, modifiant l'article 2 de la convention et ajoutant la mise à disposition de salles pour le 12 juin 2025.
11. Décision du Maire en date du 11 avril 2025 – Acceptation de la reconduction du contrat annuel de maintenance pour l'entretien, la surveillance et le contrôle des installations de traitement de l'air de l'école Cocteau et de la maison des associations, par la société SOLUTHERM, pour une redevance annuelle actualisable d'un montant de 4 663,41 € HT.
12. Décision du Maire en date du 11 avril 2025 – Acceptation du devis présenté par la société COMBI RÉSEAUX, pour la détection et le géoréférencement des réseaux aux abords de l'église, pour un montant de 7 700,00 € HT (sept mille sept cents euros hors taxes).
13. Décision du Maire en date du 11 avril 2025 – Acceptation du devis présenté par la société COMBI RÉSEAUX, pour la détection et le géoréférencement des réseaux aux abords de la chapelle Saint-Blaise, pour un montant de 3 740,00 € HT (trois mille sept cent quarante euros hors taxes).

14. Décision du Maire en date du 15 avril 2025 – Acceptation du devis présenté par la société PROLIANS, pour la fourniture de bancs publics, pour un montant de 2 666,25 € HT (deux mille six cent soixante-six euros et vingt-cinq centimes hors taxes).
15. Décision du Maire en date du 15 avril 2025 – Acceptation du devis présenté par la société PROLIANS, pour la fourniture de poubelles en acier, pour un montant de 2 214,50 € HT (deux mille deux cent quatorze euros et cinquante centimes hors taxes).
16. Décision du Maire en date du 15 avril 2025 – Acceptation du devis présenté par la société BOUYGUES ÉNERGIES & SERVICES pour les prestations de relevés d'armoire d'éclairage public et de mesures d'isolement, pour un montant de 3 060,00 € HT (trois mille soixante euros hors taxes).
17. Décision du Maire en date du 22 avril 2025 – Sollicitation d'une subvention auprès de l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour financer les études et une partie des travaux de transformation de la cour de l'école Julie Daubié en cour Oasis, pour un montant de 101 884,98 €.
18. Décision du Maire en date du 16 avril 2025 – Acceptation de la convention avec l'association IDNPN et de l'octroi d'un montant de 4 200 € pour l'installation des illuminations de Noël dans le parc du Moustier à l'occasion des Fêtes de Noël 2025.
19. Décision du Maire en date du 17 avril 2025 – Acceptation du devis de la société PLAFONDS DE PARIS pour la pose de faux plafonds dans une salle de classe de l'école Jean Cocteau, pour un montant de 4 977,60 € HT (quatre mille neuf cent soixante-dix-sept euros et soixante centimes hors taxes).
20. Décision du Maire en date du 17 avril 2025 – Acceptation du devis de la société SUDELEC pour la création d'un poste de travail informatique et la réfection de l'éclairage dans une salle de classe de l'école Jean Cocteau, pour un montant de 2 986,00 € HT (deux mille neuf cent quatre-vingt-six euros hors taxes).
21. Décision du Maire en date du 17 avril 2025 – Acceptation du devis de la société C LOC TP pour la location d'une mini-pelle, d'un rouleau vibrant et d'une remorque pendant un mois, pour un montant de 3 235,84 € HT (trois mille deux cent trente-cinq euros et quatre-vingt-quatre centimes hors taxes).
22. Décision du Maire en date du 17 avril 2025 – Acceptation de la sous-traitance des prestations à la société SARL AB ALU Menuiseries Alu-PVC Ferronnerie Serrurerie, dans le cadre du marché public de travaux attribué à la société SMC2, relatif à la réalisation des préaux du mur d'escalade et des terrains du boulodrome, pour un montant de 206 205,50 € HT (deux cent six mille deux cent cinq euros et cinquante centimes hors taxes).
23. Décision du Maire en date du 22 avril 2025 – Acceptation des devis de la société PLAFONDS DE PARIS pour la pose de faux plafonds dans une salle de classe de l'école Julie Daubié, pour un montant de 7 733,20 € HT (sept mille sept cent trente-trois euros et vingt centimes hors taxes).
24. Décision du Maire en date du 22 avril 2025 – Acceptation du devis de la société SUDELEC pour la création d'un poste de travail informatique et la réfection de l'éclairage dans une salle de classe de l'école Julie Daubié, pour un montant de 4 564,00 € HT (quatre mille cinq cent soixante-quatre euros hors taxes).
25. Décision du Maire en date du 22 avril 2025 – Acceptation du devis de la société SICOM pour la fourniture et la pose de totems d'agglomération, pour un montant de 23 674,17 € HT (vingt-trois mille six cent soixante-quatorze euros et dix-sept centimes hors taxes).
26. Décision du Maire en date du 22 avril 2025 – Acceptation de l'avenant au lot n°1 intitulé « Désamiantage et curage » du marché de travaux relatif à la transformation d'un logement communal en Maison des Arts et Métiers, conclu avec la société Établissement MORIN, pour un montant de 1 876,50 € HT en moins-value.
27. Décision du Maire en date du 22 avril 2025 – Acceptation du contrat annuel d'entretien fourni par la société PRUNEVIEILLE et de sa reconduction pour trois mois, du 1er avril 2025 au 30 juin 2025, pour un montant global HT de 4 230,00 € pour la maintenance du réseau d'éclairage public.

28. Décision du Maire en date du 23 avril 2025 – Acceptation du devis de la société DELLAVIA pour le renouvellement des licences Microsoft 365 pour la collectivité, pour un montant de 11 911,20 € HT (onze mille neuf cent onze euros et vingt centimes hors taxes).
29. Décision du Maire en date du 23 avril 2025 – Acceptation du devis de la société SERVIGECO pour la dératisation et la désinfection annuelle de la ville, pour un montant de 2 879,19 € HT (deux mille huit cent soixante-dix-neuf euros et dix-neuf centimes hors taxes).
30. Décision du Maire en date du 23 avril 2025 – Acceptation de la sous-traitance des prestations confiées à TECHNO PIEUX ORLÉANS MASSY dans le cadre du marché public de travaux attribué à la société SMC2, relatif à la réalisation des préaux du mur d'escalade et des terrains du boulodrome, pour un montant de 206 205,50 € HT.
31. Décision du Maire en date du 25 avril 2025 – Acceptation du devis de la société ANTHONY BOURGUIGNON pour la location de 30 barnums avec plancher destinés aux exposants de la foire Saint-Pierre, pour un montant de 5 950,00 € HT (cinq mille neuf cent cinquante euros hors taxes).
32. Décision du Maire en date du 25 avril 2025 – Acceptation du devis de la société ANTHONY BOURGUIGNON pour la sonorisation de la foire Saint-Pierre, pour un montant de 2 650,00 € HT (deux mille six cent cinquante euros hors taxes).
33. Décision du Maire en date du 25 avril 2025 – Acceptation du devis de la société ANTHONY BOURGUIGNON pour les prestations d'artistes pour l'animation du champ de foire à l'occasion de la fête de la Saint-Pierre, pour un montant de 3 760,00 € HT (trois mille sept cent soixante euros hors taxes).
34. Décision du Maire en date du 25 avril 2025 – Acceptation du devis de la société ACF pour la vidéosurveillance de la Maison des Artisans d'Art du Moustier, pour un montant de 5 319,00 € HT (cinq mille trois cent dix-neuf euros hors taxes).
35. Décision du Maire en date du 25 avril 2025 – Acceptation du devis de la société ACF pour le dispositif anti-intrusion de la Maison des Artisans d'Art du Moustier, pour un montant de 5 796,00 € HT (cinq mille sept cent quatre-vingt-seize euros hors taxes).
36. Décision du Maire en date du 29 avril 2025 – Acceptation du devis de la société PROLIANS pour l'achat de planches de bois destinées à la fabrication de meubles pour la Maison des Artisans d'Art du Moustier, pour un montant de 2 912,26 € HT (deux mille neuf cent douze euros et vingt-six centimes hors taxes).
37. Décision du Maire en date du 30 avril 2025 – Sollicitation d'une subvention auprès du Département de l'Essonne au titre de la Répartition du produit des amendes de police 2025, pour la réalisation d'aménagements de sécurité piétons et cyclables aux abords du collège Jean Rostand – rue du Stade et à l'intersection de la rue de l'Hermite, pour un montant minimal de 79 817,65 €, représentant 50 % du coût prévisionnel de l'opération s'élevant à 159 635,30 € HT.
38. Décision du Maire en date du 2 mai 2025 – Acceptation du devis de la société C.B.P MILLY pour les travaux annuels de peinture des murs, radiateurs et boiseries dans une salle de classe de l'école Jean Cocteau, pour un montant de 3 286,00 € HT (trois mille deux cent quatre-vingt-six euros hors taxes).
39. Décision du Maire en date du 2 mai 2025 – Acceptation du devis de la société TPS pour des travaux de terrassement par tranchée et réfection des tuyaux de canalisation d'eau sous la cour de l'école Julie Daubié, pour un montant de 30 499,14 € HT (trente mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf euros et quatorze centimes hors taxes).
40. Décision du Maire en date du 2 mai 2025 – Sollicitation d'une subvention auprès de la MSA, pour un montant de 1 474,24 € TTC (mille quatre cent soixante-quatorze euros et vingt-quatre centimes toutes taxes comprises), destinée au financement de malles pédagogiques inclusives à usage périscolaire pour les enfants en situation de handicap.

41. Décision du Maire en date du 5 mai 2025 – Acceptation du devis de la société SOGELINK pour l’abonnement annuel à l’offre standard du logiciel Littéralis, pour un montant de 3 430,00 € HT (trois mille quatre cent trente euros hors taxes).
42. Décision du Maire en date du 6 mai 2025 – Acceptation du devis de la société POUGAT SAS pour le ponçage, la vitrification et le vernissage du parquet de la salle des fêtes, pour un montant de 9 877,50 € HT (neuf mille huit cent soixante-dix-sept euros et cinquante centimes hors taxes).
43. Décision du Maire en date du 6 mai 2025 – Acceptation du devis de la société CIRIL GROUP concernant l’hébergement de l’application Ciril Net Finances et Ciril Net RH pour la collectivité de Milly-la-Forêt, pour un montant de 7 022,48 € HT (sept mille vingt-deux euros et quarante-huit centimes hors taxes).
44. Décision du Maire en date du 6 mai 2025 – Acceptation du devis de la société CIRIL GROUP concernant l’hébergement complémentaire des applications précitées pour la collectivité, pour un montant de 3 842,18 € HT (trois mille huit cent quarante-deux euros et dix-huit centimes hors taxes).
45. Décision du Maire en date du 6 mai 2025 – Acceptation du devis de la société CIRIL GROUP pour les modules Finances et support technique de l’application Ciril Net Finances et Ciril Net RH, pour un montant de 3 578,53 € HT (trois mille cinq cent soixante-dix-huit euros et cinquante-trois centimes hors taxes).

POUVOIR

Je soussigné(e)....., agissant en qualité
d’Adjoint au Maire/Conseiller Municipal¹, donne pouvoir à

.....

pour voter en mes lieux et place à la séance du **Conseil Municipal** du.....

Fait à Milly-la-Forêt, le

¹ Rayer la mention inutile